



La complémentaire santé des salariés de **FAMILLES RURALES**



Une complémentaire santé obligatoire

pour les salariés de la CCN FAMILLES RURALES

L'accord de branche du 1^{er} avril 2015 instaure un régime frais de santé.

Dès le 1^{er} juillet 2015 les associations du mouvement Familles Rurales ont la possibilité de faire bénéficier leurs salariés du régime frais de santé conventionnel. Les partenaires sociaux de votre branche ont souhaité ainsi anticiper l'obligation de généralisation de la complémentaire santé fixée au 1^{er} janvier 2016.

Ainsi l'ensemble des salariés pourra être garanti :

- ➡ quel que soit leur état de santé,
- ➡ dans le strict respect des dispositions de la Convention collective.

MUTEX-l'alliance mutualiste est l'organisme recommandé par les partenaires sociaux pour gérer le régime, au travers de l'offre Chorum.

Avec ses 7 millions de personnes protégées sur l'ensemble du territoire, MUTEX-l'alliance mutualiste est le 1^{er} acteur national de santé.

Les mutuelles membres de MUTEX-l'alliance mutualiste, Adréa Mutuelle, Apréva, Chorum, Eovi-MCD Mutuelle, Harmonie Mutuelle, et Mutuelle Ociane, mettent leur expertise et leurs atouts au service de votre association.

Chorum, membre de MUTEX-l'alliance mutualiste et partenaire engagé au service des acteurs de l'ESS.

Membre de MUTEX-l'alliance mutualiste, Chorum est le 1^{er} opérateur gestionnaire de prévoyance des associations. Chorum s'engage également auprès de ses adhérents pour l'amélioration de leur qualité de vie. Son centre de ressources et d'action, CIDES, propose une offre sur-mesure pour valoriser et améliorer les démarches de prévention. Par ailleurs, Chorum a créé pour ses adhérents en Prévoyance un outil dédié à l'accompagnement social des salariés : **Chorum facilite**.



Garanties du **régime Frais de santé**

régime Frais de santé	Remboursement Sécurité sociale	Garanties conventionnelles complémentaires Familles Rurales	Total remboursement Sécurité sociale + Base conventionnelle Familles Rurales
Pharmacie			
Pharmacie à 65%	65% BR	35% BR ⁽¹⁾	100% BR
Pharmacie à 30%	30% BR	70% BR ⁽¹⁾	100% BR
Pharmacie à 15%	15% BR	85% BR ⁽¹⁾	100% BR
Consultations et soins courants			
Consultations - visites généralistes CAS *	70% BR	70% BR	140% BR
Consultations - visites généralistes non CAS *	70% BR	50% BR	120% BR
Consultations - visites spécialistes CAS *	70% BR	100% BR	170% BR
Consultations - visites spécialistes non CAS *	70% BR	80% BR	150% BR
Auxiliaires médicaux	60% BR	40% BR ⁽¹⁾	100% BR
Analyses	60% BR	40% BR ⁽¹⁾	100% BR
Radiologie CAS *	70% BR	80% BR	150% BR
Radiologie non CAS *	70% BR	60% BR	130% BR
Actes techniques médicaux CAS *	70% BR	80% BR	150% BR
Actes techniques médicaux non CAS *	70% BR	60% BR	130% BR
Dentaire			
Soins dentaires	70% BR	30% BR ⁽¹⁾	100% BR
Prothèses dentaires remboursées SS	70% BR	400% BR	470% BR
Orthodontie acceptée SS	100% BR	400% BR	500% BR
Prothèses dentaires non remboursées SS	Néant	Crédit annuel 1 000 € par bénéficiaire	
Orthodontie refusée			
Implants			
Parodontologie			
Optique			
Verres et monture*	60% BR	cf. grille optique	
Lentilles	60% BR / Néant	200€ ⁽²⁾	100% BR / Néant + 200€ - TM ⁽³⁾
Chirurgie réfractive	Néant	600€ par œil / an par bénéficiaire	
Hospitalisation - Secteur conventionné			
Honoraires CAS *	80% / 100% BR	300% BR	380% BR / 400% BR
Honoraires non CAS *	80% / 100% BR	100% BR	180% BR / 200% BR
Frais de séjour	80% / 100% BR	300% BR	380% BR / 400% BR
Forfait hospitalisation	Néant	100% FR	100% FR
Chambre particulière	Néant	70€/ Jour	70€/ Jour
Lit accompagnement enfants	Néant	70€/ Jour	70€/ Jour
Transport	65% BR	35% BR	100% BR
Participation forfaitaire de 18 € pour les actes médicaux lourds >120 €	-	Oui	Oui
Hospitalisation - Secteur non conventionné			
Honoraires	80% TA	TM	100% TA
Frais de séjour	Néant	TM	TM
Autres prothèses			
Autres prothèses remboursées SS	60% BR	300% BR	360% BR
Prothèses auditives remboursées SS	60% BR	300% BR	360% BR
Divers			
Cure thermale acceptée SS	65% BR	35% BR + 500€	100% BR + 500€
Forfait maternité	Néant	500€ / enfant	500€ / enfant
Spécialités non remboursées par la Sécurité sociale (ostéopathes, chiropracteurs, podologues, acupuncteurs, diététiciens, psychologues, psychomotricien)	Néant	Forfait de 25€ par acte, plafonné à 100€ par an et par bénéficiaire	
Prévention			
Frais de prévention réglementaires	Néant	Prise en charge des actes de prévention dans la limite de 100% TM	

BR : Base de Remboursement de la SS

PMSS : Plafond Mensuel de la SS

TM : Ticket Modérateur

TA : Tarif d'Autorité

*CAS : Contrat d'Accès aux Soins

⁽¹⁾ équivaut à 100% du TM

⁽²⁾ (y compris TM si remboursement SS) / 2 ans par bénéficiaire

⁽³⁾ (si remboursement SS) / 2 ans par bénéficiaire



Taux de cotisations des actifs en % du PMSS (Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale)

Régime Conventionnel	Régime général	Régime local	Option Facultative	Régime général	Régime local
Famille (au sens de la Sécurité sociale*)	3,15%	2,21%	Conjoint non à charge	2,16%	1,52%

*conjoint non à charge exclu

Grille optique

	Remboursement y/c Remboursement Ss par verre	
	ADULTES*	ENFANTS**
Verres simple foyer, sphériques		
Verre simple foyer, de sphère allant de -6 à +6	91,37 €	97,22 €
Verre simple foyer, de sphère allant de -6,25 à -10 ou de +6,25 à +10	202,47 €	216,01 €
Verre simple foyer, de sphère en dehors de la zone -10 à +10	254,57 €	276,98 €
Verres simple foyer, sphéro-cylindrique		
Verre simple foyer de cylindre inférieur ou égal à +4 et de sphère allant de -6 à +6	92,20 €	98,96 €
Verre simple foyer, de cylindre inférieur ou égal à +4 et de sphère en dehors de la zone allant -6 à +6	254,12 €	271,77 €
Verre simple foyer, de cylindre supérieur à +4 et de sphère allant de -6 à +6	203,75 €	216,74 €
Verre simple foyer, de cylindre supérieur à +4 et de sphère en dehors de la zone allant de -6 à +6	305,67 €	327,90 €
Verres multi-focaux ou progressifs sphériques		
Verre multi-focal ou progressif, de sphère allant de -4 à +4	254,39 €	273,51 €
Verre multi-focal ou progressif, de sphère en dehors de la zone en allant de -4 à +4	306,49 €	325,98 €
Verres multi-focaux ou progressifs, sphérocylindriques		
Verre multi-focal ou progressif, quelle que soit la puissance du cylindre et pour une sphère allant de -8 à +8	256,22 €	276,16 €
Verre multi-focal ou progressif, quelle que soit la puissance du cylindre et pour une sphère en dehors de la zone allant de -8 à +8	314,72 €	339,97 €
Monture	121,70 €	118,29 €

* Pour les mineurs (-18 ans) un équipement annuel

Pour les adultes (+18 ans) un équipement tous les 2 ans sauf évolution de la vue

	Myopie et hypermétropie (verres unifocaux)		Presbytie (verres multifocaux)	
	En dehors du réseau Prix public	Prix moyen négocié dans le réseau KALIVIA	En dehors du réseau Prix public	Prix moyen négocié dans le réseau KALIVIA
Monture	100 €	85 €	100 €	85 €
2 verres anti-reflet (sphère < 2 et cylindre 0)	173 €	117,20 €	446 €	321,60 €
Equipelement complet (avant remboursement)	273 €	202,20 €	546 €	406,60 €
	-70,80€ sur le prix d'une paire de lunettes		-139,40€ sur le prix d'une paire de lunettes	

Exemples de remboursements

Actes	Frais réels	BRSS	Remb.Ss	Remb. Familles rurales	Reste à charge
Chirurgie (en secteur conventionné)	2 250,00 €	950,00 €	950,00 €	1 300,00 €	0,00 €
Consultation Ophtalmologue	55,00 €	23,00 €	16,10 € ⁽¹⁾	23,00 €	15,90 €
Monture Adulte	150,00 €	2,84 €	1,70 €	120,00 €	28,30 €
Verres progressifs Adulte (2 verres sphère : - 8 / + 8)	396,00 €	20,74 €	12,44 €	383,56 €	0,00 €
Prothèse dentaire (remboursée par la S.S)	500,00 €	107,50 €	75,25 €	424,75 €	0,00 €
Implant	1 000,00 €	-	-	1 000 € ⁽²⁾	0,00 €
Orthodontie (remboursée par la SS)	800,00 €	193,50 €	193,50 €	606,50 €	0,00 €



⁽¹⁾ Hors participation forfaitaire d'1 €

⁽²⁾ Crédit annuel de 1000 €

Les atouts de notre offre mutualiste

Une gestion au plus près des employeurs

Des interlocuteurs dédiés et proches de votre entreprise

L'ensemble des mutuelles de Mutex-l'alliance mutualiste gère en direct les comptes de leurs adhérents pour un véritable service de proximité.

Plus de 1 500 conseillers répartis sur tout le territoire sont à votre disposition.

Un espace client entreprise pour faciliter la gestion et le suivi de votre contrat.

Ce service personnalisé et sécurisé vous donne accès, à tout moment, à de nombreuses fonctionnalités :

- Payer des cotisations en ligne via la DSN
- Consulter les documents du régime
- Effectuer des actes en gestion (affiliation ou radiation d'un salarié...)

Une politique de prévention pour aider vos salariés à préserver leur santé

Mutex-l'alliance mutualiste apporte des réponses concrètes aux questions que se posent les adhérents sur les maladies, les traitements, les modes de prévention.

Via internet ou nos experts, chacun peut trouver de vraies réponses à ses doutes, des conseils, des programmes pour vivre mieux et en meilleure santé. Des actions d'informations sur les addictions, les troubles musculo-squelettiques sont organisées en entreprise.

Les adhérents et assurés Chorum bénéficient des services de CIDES et Chorum facilit'.

Des avantages concrets pour les salariés

L'accès aux soins pour tous

- Un réseau d'opticiens et d'audioprothésistes propose des équipements **à tarifs négociés, sans rien céder à la qualité, grâce au réseau Kalivia.**
- Le premier réseau de réalisations sanitaires et sociales (centres dentaires, établissements et services hospitaliers, centres de soins médicaux et infirmiers etc.) **permet de réduire le reste à charge.**

Le tiers payant généralisé

Grâce à un accord passé avec des professionnels de santé, le tiers payant **permet d'éviter l'avance des frais de soins de santé sur de nombreux actes :**

- L'hospitalisation
- Les actes de radiologie
- Les analyses en laboratoire
- Les frais d'optique
- La prise en charge des transports etc.

Un service d'analyse des devis

Ce service permet à l'assuré de **connaître à l'avance le montant qui lui sera remboursé.**

Un espace salarié personnalisé

Vos salariés **ont accès à un service en ligne qui leur permet notamment de :**

- Consulter leurs remboursements
- Déclarer tout changement de situation personnelle
- Accéder aux garanties du régime

Assistance et action sociale pour faire face aux aléas de la vie

Pour faire face à des situations difficiles, **des aides peuvent être accordées pour financer des soins coûteux** (appareillages, aménagements liés au handicap...).

Une offre d'assistance est proposée en cas de maladie ou d'accident (aide à domicile, garde d'enfants, téléassistance, acheminement des médicaments etc.).



Chorum et MUTEX-l'alliance mutualiste, une expertise au service des professionnels de l'économie sociale et solidaire

- **Le 1^{er} acteur de santé national**, et un pôle majeur de protection sociale
- **Une exigence de qualité partout et pour tous** pour un niveau de services irréprochable
- **Une implantation territoriale solide et complète** pour une véritable relation de proximité
- **Des dispositifs d'action sociale** pour accompagner les plus fragiles
- **Des outils pour favoriser la prévention** et améliorer la qualité de vie

Chiffres clés

Plus de 7 millions de personnes assurées

2 500 centres de soins et d'accompagnement mutualistes

200 000 accords de conventionnements passés auprès de professionnels de santé

700 agences et 1 500 experts pour un service santé partout en France (y compris DOM-TOM)

23 branches professionnelles et plus de 200 000 entreprises adhérentes

5,5 millions d'euros dédiés à l'action sociale Frais de soins de santé



Le contrat est coassuré par Adréa Mutuelle, Apréva, Eovi-Mcd mutuelle, Harmonie Mutuelle, Mutex et Mutuelle Ociane. Organismes présentés dans les conditions générales et la notice d'information.